

La surveillance du budget

Établir des bureaux parlementaires du budget fonctionnels en Afrique

Les 11 et 12 juin 2019

Bamako, Mali

CABRI 

SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER



Objectif du module

- les questions liées à la surveillance législative du budget ;
- les compétences analytiques particulières des BPB pour analyser les rapports d'exécution du budget ; et,
- les techniques d'analyse du budget.

Pourquoi ces compétences sont-elles nécessaires ?

La surveillance législative du budget au cours de son exécution est primordiale pour assurer la redevabilité. Toutefois, les rapports sur l'exécution du budget en Afrique, varient en qualité, en utilité et en fréquence. La surveillance parlementaire au cours de l'exécution du budget a les objectifs principaux suivants :

- déceler les écarts budgétaires avant la fin de l'exercice et s'informer de ces déviations dans le but d'assurer la prestation des services ;
- éviter le dumping budgétaire, lorsque les MDA dépensent la majeure partie de leur budget au cours du dernier trimestre afin d'améliorer l'exécution de leurs dépenses et d'éviter de ne pas recevoir de fonds à l'avenir en raison de performances médiocres ;
- évaluer si les hypothèses macroéconomiques s'avèrent correctes pendant l'exécution du budget et réaffecter les dépenses en fonction des modifications apportées au cadre budgétaire, des recettes, des besoins et de la capacité d'absorption réels des MDA ;
- approuver les virements comme l'exige la loi ; et,
- proposer des solutions à tout défi à relever.

Analyse des rapports sur l'exécution budgétaire

Les BPB peuvent venir en aide aux divers comités/commissions législatifs en :

- calculant les écarts budgétaires entre le trimestre précédent au cours du même exercice et le même trimestre de l'exercice précédent afin d'identifier des tendances problématiques telles que la sous-utilisation régulière des crédits ouverts pour éviter le dumping budgétaire et le dépassement des crédits ;
- identifiant les MDA qui sont enclins à avoir des tendances problématiques, et ce, pour leur demander des explications lorsqu'il existe des différences importantes entre ce qui a été budgété et les résultats budgétaires réels ; et,
- aidant les comités/commissions dans le cadre des calculs qui permettront de justifier le transfert de fonds au cours de l'ajustement du budget par le Parlement.

Merci